



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2016
AJOURNÉE AU 7 AVRIL 2016
AJOURNÉE DE NOUVEAU AU 25 AVRIL 2016



Province de Québec Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Rivière-Rouge du 4 avril 2016, tenue le lundi 25 avril 2016 à 17 h (ouverte à 17 h 15), à la salle du conseil de l'hôtel de ville, à laquelle sont présents Mme la conseillère Diane Gargantini (arrivée à 17 h 16) ainsi que MM. les conseillers Denis Charette, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de la mairesse, Mme Déborah Bélanger.

Est absent au cours de la présente séance, le conseiller Daniel Forget.

Le directeur général par intérim, M. Alain Deslauriers, et la greffière, Mme Lucie Bourque, sont aussi présents.

Mmes Nicole Bouffard, trésorière, Lise Cadieux, greffière adjointe, Carine Lachapelle, directrice du Service d'urbanisme et d'environnement, Valérie Pichot, responsable camping et responsable planification stratégique, ainsi que MM. Patrick Cyr, responsable des loisirs par intérim, et Michel Robidoux, directeur du Service des travaux publics, sont également présents jusqu'à la fin de la séance.

161/25-04-16

RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse de la Ville de Rivière-Rouge et présidente de l'assemblée, Mme Déborah Bélanger, constate la régularité de la séance.

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin
Et résolu à l'unanimité :

De reprendre la séance du 4 avril 2016 ajournée au 7 avril 2016, à la suite de son ajournement. Il est 17 h 15.

ADOPTÉE

162/25-04-16

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse
Et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière, à savoir :

- A OUVERTURE**
1. Réouverture de la séance
 2. Adoption de l'ordre du jour

Période de questions du public

B URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

C AVIS DE MOTION



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2016
AJOURNÉE AU 7 AVRIL 2016
AJOURNÉE DE NOUVEAU AU 25 AVRIL 2016

D ADOPTION DES RÈGLEMENTS

1. Adoption du Règlement numéro 272 modifiant les règlements numéro 244 et 264 décrétant les taux variés de la taxe foncière, les compensations pour services municipaux et la tarification pour les exercices financiers 2015 et 2016

E CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

F GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

1. Embauche d'un directeur général par intérim
2. Embauche d'un responsable camping et responsable planification stratégique
3. Remplacement temporaire durant l'absence de la greffière et autorisation de signature d'une annexe au contrat d'emploi de la greffière adjointe
4. Reclassification de personnel
5. Entente relative à la gestion du Parc régional du réservoir Kiamika
6. Travaux de construction de trottoirs sur une partie de la rue L'Annonciation Nord et Sud – Approbation des comptes soumis sur le règlement d'emprunt numéro 257

G SÉCURITÉ PUBLIQUE

H TRAVAUX PUBLICS

1. Travaux de construction de trottoirs sur une partie de la rue L'Annonciation Nord et Sud – Déplacement des réseaux d'utilités publiques des compagnies « Bell Canada » et « C3F Telecom »

I LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

J DIVERS

1. Avis de consentement de la Ville pour la tenue d'une levée de fonds sous forme de Cani-course, de Cani-marche ou de course à pied traditionnelle et traverse de la route 117

Période de questions du public

K LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du conseil présents tout au long de la séance.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun citoyen n'est présent à la présente séance.

ADOPTION DES RÈGLEMENTS

163/25-04-16

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 272 MODIFIANT LES RÈGLEMENTS NUMÉRO 244 ET 264 DÉCRÉTANT LES TAUX VARIÉS DE LA TAXE FONCIÈRE, LES COMPENSATIONS POUR SERVICES MUNICIPAUX ET LA TARIFICATION POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2015 ET 2016

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par M. le conseiller Daniel Forget lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 mars 2016;

CONSIDÉRANT qu'une copie du présent règlement a été remise à chaque membre du conseil au plus tard deux (2) jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2016
AJOURNÉE AU 7 AVRIL 2016
AJOURNÉE DE NOUVEAU AU 25 AVRIL 2016

CONSIDÉRANT que l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ont été précisés par la greffière, Mme Lucie Bourque, conformément à l'article numéro 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse
Et résolu à l'unanimité :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

D'adopter le Règlement numéro 272 modifiant les règlements numéro 244 et 264 décrétant les taux variés de la taxe foncière, les compensations pour services municipaux et la tarification pour les exercices financiers 2015 et 2016.

Que le règlement numéro 272 soit joint aux présentes pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

ADOPTÉE

Le texte intégral du Règlement numéro 272 modifiant les règlements numéro 244 et 264 décrétant les taux variés de la taxe foncière, les compensations pour services municipaux et la tarification pour les exercices financiers 2015 et 2016 est reproduit au livre des règlements.

NOTE: *La conseillère Diane Gargantini intègre la séance, il est 17 h 16.*

GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

164/25-04-16

EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

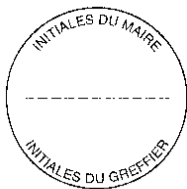
CONSIDÉRANT la démission de la directrice générale, Mme Julie Godard, prenant effet le 6 mai 2016;

Il est proposé par le conseiller André Tremblay
Et résolu à l'unanimité :

D'entériner l'embauche de M. Alain Deslauriers à titre de directeur général par intérim de la Ville de Rivière-Rouge à compter du 11 avril 2016 pour une période à être déterminée au contrat d'emploi de M. Alain Deslauriers.

D'autoriser la mairesse à signer le contrat d'emploi de M. Alain Deslauriers pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

165/25-04-16

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2016
AJOURNÉE AU 7 AVRIL 2016
AJOURNÉE DE NOUVEAU AU 25 AVRIL 2016

EMBAUCHE D'UN RESPONSABLE CAMPING ET RESPONSABLE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin
Et résolu à l'unanimité :

D'entériner l'embauche de Mme Valérie Pichot à titre de responsable camping et responsable planification stratégique de la Ville de Rivière-Rouge à compter du 8 avril 2016 pour une période de six (6) mois.

D'autoriser la mairesse à signer le contrat d'emploi de Mme Pichot pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

166/25-04-16

REMPLACEMENT TEMPORAIRE DURANT L'ABSENCE DE LA GREFFIÈRE ET AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE ANNEXE AU CONTRAT D'EMPLOI DE LA GREFFIÈRE ADJOINTE

CONSIDÉRANT que le contrat d'emploi de la greffière, soit de la directrice du Service du greffe, Mme Lucie Bourque, se termine le 3 juin 2016;

Il est proposé par le conseiller Denis Charette
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le remplacement temporaire de la directrice du Service du greffe et greffière par Mme Lise Cadieux, greffière adjointe, à partir du 6 juin 2016 jusqu'à l'entrée en fonction d'un nouveau directeur de ce service.

Que la rémunération et les autres avantages salariaux de la greffière adjointe pour ce remplacement de poste soient établis à une annexe au contrat d'emploi de Mme Cadieux.

D'autoriser la mairesse à signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, une annexe au contrat d'emploi de Mme Cadieux.

ADOPTÉE

167/25-04-16

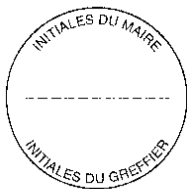
RECLASSIFICATION DE PERSONNEL

CONSIDÉRANT la résolution numéro 069/01-02-16, adoptée lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 1^{er} février 2016, portant sur l'embauche de M. Patrick Cyr au poste temporaire de technicien en loisirs et tourisme, classe 15 échelon 1;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 158/07-04-16, adoptée lors de la séance d'ajournement tenue le 7 avril 2016, portant sur l'affectation temporaire de M. Patrick Cyr à titre de responsable des loisirs par intérim, conformément aux dispositions de l'article 9.23 de la convention collective de travail en vigueur;

CONSIDÉRANT la demande de M. Patrick Cyr en date du 15 avril 2016, d'obtenir l'échelon 5 de la classe 15 en reconnaissance de ses acquis et responsabilités;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité des relations de travail patronal;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2016
AJOURNÉE AU 7 AVRIL 2016
AJOURNÉE DE NOUVEAU AU 25 AVRIL 2016

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller André Tremblay
Et résolu à l'unanimité :

D'accorder à M. Patrick Cyr l'échelon 5 de la classe 15 et de lui accorder en outre la prime de dix pour cent (10%) de remplacement d'un membre du personnel cadre rétroactivement au 7 avril 2016.

ADOPTÉE

168/25-04-16

ENTENTE RELATIVE À LA GESTION DU PARC RÉGIONAL DU RÉSERVOIR KIAMIKA

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la mairesse et la trésorière à signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, l'entente relative à la gestion du Parc régional du réservoir Kiamika, telle entente à intervenir entre la Ville de Rivière-Rouge, la Municipalité de Chute-Saint-Philippe, la Municipalité de Lac-Saguay, la MRC d'Antoine-Labelle et la Société de développement du réservoir Kiamika (SDRK).

ADOPTÉE

169/25-04-16

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROTTOIRS SUR UNE PARTIE DE LA RUE L'ANNONCIATION NORD ET SUD – APPROBATION DES COMPTES SOUMIS SUR LE RÉGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 257

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement d'une facture relative au règlement d'emprunt numéro 257 au montant total de 6 016,14 \$ incluant les taxes applicables, le tout conformément au rapport préparé par la trésorière, Mme Nicole Bouffard, en date du 25 avril 2016.

ADOPTÉE

TRAVAUX PUBLICS

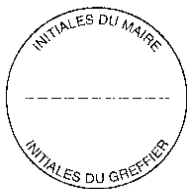
170/25-04-16

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROTTOIRS SUR UNE PARTIE DE LA RUE L'ANNONCIATION NORD ET SUD – DÉPLACEMENT DES RÉSEAUX D'UTILITÉS PUBLIQUES DES COMPAGNIES « BELL CANADA » ET « C3F TELECOM »

CONSIDÉRANT le projet de travaux de construction de trottoirs sur une partie de la rue L'Annonciation Nord et Sud;

CONSIDÉRANT que pour terminer les travaux, trois (3) poteaux d'utilités publiques (électricité, téléphone, fibre optique, câble) doivent être déplacés de l'autre côté de la rue L'Annonciation Sud, soit entre la rue Gareau et la « Coopérative funéraire Brunet »;

CONSIDÉRANT que les frais de déplacement des utilités publiques appartenant à Hydro-Québec sont couverts par l'entente de services intervenue entre la Ville et Hydro-Québec;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2016
AJOURNÉE AU 7 AVRIL 2016
AJOURNÉE DE NOUVEAU AU 25 AVRIL 2016

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse
Et résolu à l'unanimité :

D'entériner l'autorisation accordée à la compagnie « Bell Canada » par le directeur général par intérim pour un montant de 11 619,23 \$ plus les taxes applicables, le tout selon leur proposition du 8 avril 2016.

D'entériner l'autorisation accordée à la compagnie « C3F Telecom inc. » par le directeur général par intérim pour un montant maximum de 11 663,37 \$ plus les taxes applicables, le tout selon leur proposition du 12 mai 2015.

Que lesdites dépenses soient prises à même le surplus de la Ville affecté pour des infrastructures, et ce, dans le cadre de ses compétences de proximité.

ADOPTÉE

DIVERS

171/25-04-16

AVIS DE CONSENTEMENT DE LA VILLE POUR LA TENUE D'UNE LEVÉE DE FONDS SOUS FORME DE CANI-COURSE, DE CANI-MARCHE OU DE COURSE À PIED TRADITIONNELLE ET TRAVERSE DE LA ROUTE 117

CONSIDÉRANT la demande reçue de quatre (4) étudiantes en « gestion de commerces » au Centre collégial de Mont-Tremblant consistant à organiser une levée de fonds pour l'organisme à but non lucratif « SPCA Laurentides-Labelle », tel projet étant réalisé dans le cadre de leur cours « Projet de commercialisation »;

CONSIDÉRANT que la levée de fonds sera une course dont les coureurs seront accompagnés de leur chien sous le thème « Courons pour nos compagnons » et que cette course sera sous forme de Cani-course, de Cani-marche ou de course à pied traditionnelle;

CONSIDÉRANT que cet évènement se tiendra le 7 mai 2016 de 13 h à 16 h sur des terrains privés sur le territoire de la Ville de Rivière-Rouge, soit sur la propriété de la compagnie « 9077-2427 Québec inc. » située au 9552, route 117 Sud, ainsi que sur leur terrain situé en face de l'autre côté de la route 117;

CONSIDÉRANT que pour assurer la sécurité et une meilleure logistique, les participants se stationneront d'un côté et devront traverser la route 117 pour se rendre au parcourt situé de l'autre côté de la route;

CONSIDÉRANT que pour autoriser la traverse de la route 117, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) demande l'avis de la Ville relatif au projet et à la traverse;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Denis Charette
Et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2016
AJOURNÉE AU 7 AVRIL 2016
AJOURNÉE DE NOUVEAU AU 25 AVRIL 2016

Que la Ville de Rivière-Rouge donne son avis favorable pour la tenue d'une levée de fonds sous forme de Cani-course, de Cani-marche ou de course à pied traditionnelle le 7 mai 2016 et pour la traverse de la route 117 au 9552, route 117 Sud à Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun citoyen n'est présent à la présente séance.

172/25-04-16

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance soit levée. Il est 17 h 25.

ADOPTÉE

Déborah Bélanger
Mairesse

Lucie Bourque
Greffière

Je, Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

Déborah Bélanger, mairesse